



# MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

École nationale  
de protection judiciaire  
de la jeunesse

## PRÉPARATION AUX ÉPREUVES DU CONCOURS DE DIRECTEUR DES SERVICES DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

### Date(s)

#### Préparation à l'écrit

Du mardi 14 janvier (09h00) au mercredi 15 janvier (17h) : méthodologie

**3 épreuves blanches** durant la durée de la préparation concours seront envoyées aux candidats aux dates suivantes :

3 février – 24 mars et 16 juin

*Des dates seront fixées pour les retours de copies et de correction*

Du mardi 6 mai (14h) au mercredi 7 mai (13h) : méthodologie et épreuve sur site

N° Harmonie : **51424678**

#### Préparation à l'oral :

Du mardi 4 novembre (14h) au jeudi 6 novembre (18h30) : Méthodologie et simulation jurys

N° Harmonie : **accessible uniquement aux agents admissibles**

*Une formule de préparation sera prévue en format distanciel sur les mêmes périodes pour les agents Outre-Mer*

### Durée

30heures en présentiel + 3 épreuves blanches (*temps à organiser avec le supérieur hiérarchique*)

### Lieu

Site Central  
16 rue du Curoir,  
59100 ROUBAIX

### École organisatrice

ENPJJ

### Responsables de session

Stéphanie DESBARBIEUX  
[stephanie.desbarbieux@justice.fr](mailto:stephanie.desbarbieux@justice.fr)  
Stéphanie SEBAG-DESSINGES  
[stephanie.sebag-dessinges@justice.fr](mailto:stephanie.sebag-dessinges@justice.fr)

### Public visé

Tout professionnel du ministère de la justice inscrit au concours de directeur de service PJJ pour l'année 2025.

### Intervenant(s)

Emergence formation

### Date limite de réception des candidatures

Prépa écrit : vendredi 20 décembre 2024

Prépa orale : après les résultats d'admissibilité

### Présentation

Les épreuves du concours de directeur de service PJJ, interne, externe et 3ème voie se composent d'un écrit d'admissibilité et de deux oraux au stade de l'admission.

L'écrit, pour les candidats internes et externes consiste en une note de synthèse. Pour les candidats au concours 3ème voie, l'écrit consiste en un cas pratique. Les deux oraux consistent en un échange avec le jury sur le parcours professionnel et un exposé à partir d'un cas pratique.

Pour la présentation de leur parcours, les candidats transmettent un document support en amont de l'épreuve, nommé RAEP pour le concours interne et 3ème voie ou document parcours personnel et/ou professionnel pour le concours externe.

L'ENPJJ prépare à l'ensemble de ces épreuves en deux sessions : l'une consacrée à la préparation écrite et à la formalisation du document support à l'oral (RAEP ou parcours personnel et/ou professionnel), l'autre dédiée aux épreuves orales, pour les candidats admissibles.

Les candidats admissibles aux épreuves écrites pourront, de fait, poursuivre la formation de préparation à l'oral. Les candidats admissibles qui n'auraient pas suivi la préparation aux écrits et au RAEP pourront s'inscrire à la session de formation à la préparation pour l'oral via harmonie.

### Objectifs

- Saisir les enjeux du concours et des différentes épreuves
- Acquérir la méthodologie de l'écrit et s'y entraîner
- Comprendre la logique d'écriture du parcours (RAEP ou fiche parcours) et rédiger les bases des différentes parties
- Préparer l'oral et le dialogue avec un jury
- Structurer un cas pratique pour l'exposer

### Contenu

- Informations réglementaires
- Apports méthodologiques et théoriques
- Mises en situations (écrit et oral)

### Méthodes pédagogiques

- Entraînements aux épreuves du concours
- Travail individuel et de groupe